

## **Proposition de session constituée**

Congrès de la SSEG

*14-15 septembre 2023*

**Titre de la session : Féminismes et travail reproductif : mobilisations, conceptualisations et alliances stratégiques**

Contributeur·ice·s : Charlène Calderaro (doctorante, CEG, UNIL), Fanny Gallot (Maîtresse de conférence, Université Paris-Est Créteil), Hugo Harari-Kermadec (Professeur, Université d'Orléans), Maud Simonet (Directrice de recherche, CNRS).

Chair de la session : Eléonore Lépinard (CEG, UNIL)

Résumé de la session :

Cette session constituée propose de réunir des communications autour de l'enjeu du travail reproductif dans les mobilisations féministes. En prenant pour question centrale la manière dont le travail reproductif est pensé, visibilisé et résisté par et dans mobilisations féministes d'un point de vue socio-historique, cette proposition s'inscrit dans le premier grand axe de l'appel à contribution, le "Gendered Labor". La session vise à fournir une analyse de la manière dont le travail reproductif est à la base de mouvements et revendications féministes dans différents contextes nationaux, professionnels, et de mobilisations (communication 1, 2 et 3). Elle mettra également en avant les tentatives de comptabilisation du travail reproductif aussi bien par les institutions que par les mouvements (communication 1 et 4), et proposera une analyse économique de la question de la valeur du travail reproductif (communication 4). Les communications s'inscriront notamment dans les théories de la reproduction sociale d'inspiration féministe-marxiste, qui envisagent le travail reproductif d'une manière étendue, au-delà du seul travail domestique. Dans cette perspective, la session abordera le potentiel d'alliances stratégiques autour des enjeux liés à la reproduction sociale.

En articulant les perspectives sociologiques, historiques et économiques, mais également les contextes nationaux et politiques, cette session entend contribuer aux questionnements foisonnants autour du travail reproductif, dans un contexte d'intérêt renouvelé pour les théorisations féministes-marxistes.

## 1. Communication n° 1

### Charlène Calderaro, **De L'Insoumise à la Ménagère : mobilisations féministes genevoises autour du travail domestique (1972-1990)**

Résumé : Cette communication propose d'analyser l'évolution de la revendication du salaire au travail domestique dans le contexte genevois sur la période 1972-1990. Portée dans un premier temps par le collectif féministe L'Insoumise né en 1974, la revendication d'un salaire contre le travail domestique fait l'objet d'une lutte féministe dans le canton de Genève des années 1970, marqués par la campagne internationale *Wages for Housework*. La question du travail domestique évolue ensuite au sein du Collège du travail, dans la section *La Ménagère, une travailleuse*, où la demande de salaire est effacée au profit de la "reconnaissance économique et sociale" du travail domestique. Comment passe-t-on de *L'Insoumise*, dans les années 1970, à *La Ménagère une travailleuse*, dans les années 1980 ? En d'autres termes, comment la revendication d'un salaire contre le travail ménager, accompagnée d'une perspective politique radicale, a-t-elle évoluée vers une demande feutrée de « reconnaissance économique et sociale » de ce travail, focalisée sur l'évaluation monétaire de sa valeur ? En s'appuyant sur une analyse d'archives du MLF de Genève et du Collège du travail, ainsi que sur des entretiens approfondis avec deux anciennes militantes du MLF (l'une, membre fondatrice de L'Insoumise, et, l'autre, militante du MLF fermement opposée à la revendication du salaire), cette communication pose la question de l'institutionnalisation d'une cause féministe, celle de la demande pour un salaire au travail domestique.

## 2. Communication n° 2 :

### Fanny Gallot, **S'impliquer depuis le travail reproductif : du mouvement des familles au syndicalisme résidentiel et familial de 1945 aux années 1980**

Résumé : Cette communication ambitionne de revisiter le mouvement des familles puis le syndicalisme résidentiel et familial (issue du catholicisme social) dans une perspective féministe pour souligner l'implication dans des femmes de classes populaires dans ces structures et la manière dont elles envisagent et collectivisent la dimension non rémunérée du travail reproductif. A partir des fonds d'archives de la Confédération syndicale des familles (CSF) et de la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV) déposés aux archives des

mondes du travail de Roubaix, il s'agit également de souligner les revendications de ces structures et notamment celles se rapportant à la rémunération du travail domestique, envisagée alors dans une approche naturalisante et complémentariste, mais qui permet néanmoins de souligner l'ampleur des tâches qui incombent aux femmes au foyer.

### 3. Communication n° 3 :

Maud Simonet, **“Wages for...” : analyse du travail reproductif et luttes contemporaines contre le travail gratuit**

Résumé : Cette communication se propose de mettre en lumière les apports heuristiques et stratégiques des analyses féministes des années 1970 sur le travail reproductif dans les mobilisations contre l'exploitation et l'appropriation capitaliste du travail aujourd'hui. Elle s'appuiera pour ce faire sur différentes luttes contemporaines contre le travail gratuit (travail gratuit des stagiaires, des étudiant.es, des artistes, sur internet...) qui mobilisent explicitement cet héritage en revendiquant un “salaire pour...” (“Wages for...”) réinvestissant ainsi, depuis d'autres pans du travail que le travail domestique, et dans différents endroits du monde, la proposition du “salaire au travail ménager” née à Padoue en 1972.

### 4. Communication n° 4 :

Hugo Harari-Kermadec, **Valoriser le travail reproductif sans le marchandiser ?**

Résumé : Le conflit autour des activités stéréotypiquement féminines, qu'elles soient domestiques ou reproductives, s'exprime sous différentes oppositions autour de leur statut, pour peu qu'on daigne y voir un travail : productif/improductif, rémunéré/bénévole, reconnu/invisibilisé. Même lorsqu'il est reconnu et valorisé comme travail, sa contrepartie monétaire n'est pas assurée : salaire ou allocation ? Cette question n'est pas que sémantique, elle révèle des projets de société concurrents, une contradiction interne à la société capitaliste qui a besoin du travail reproductif pour produire la force de travail qu'elle exploite, tout en ayant intérêt à nier autant que possible son statut économique. En ce sens, les revendications de valorisation du travail non salarié portent une subversion plus radicale que celle d'un partage plus juste de la valeur marchande, que le trouve dans le marxisme orthodoxe entre capital et travail (Marx, 1875) mais aussi le féminisme matérialiste (Delphy, 1978) à propos du travail

domestique productif. A l'instar du communisme déjà-là dans la reconnaissance des pensions de retraite comme salaire continué (Friot, 2023) ou de la valeur monétaire non marchande du travail des fonctionnaires (Harribey, 2013), revendiquer une valeur économique pour le travail reproductif par un mécanisme non marchand c'est contester le monopole du capital sur l'économie, c'est ouvrir une brèche vers une autre société. C'est aussi la responsabilité de faire système, d'assurer un fonctionnement pérenne (pour ne pas dire soutenable) de cette société alternative.